



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/19

Reçu en Préfecture le : 22/11/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 20 novembre 2019
D-2019/466

Aujourd'hui 20 novembre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 15h45
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h15
Monsieur Erick AOUIZERATE présent à partir de 17h00

Excusés :

Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Catherine BOUILHET

Dynamique du Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale financement du projet douches mobiles. Autorisation. Décision. Signature

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Projet Douches mobiles

L'accès à l'eau est un droit fondamental, mais nous sommes confrontés quotidiennement à des demandes d'accès à des douches et des sanitaires de la part de personnes vivant dans une grande précarité. Cela nous est relayé également par les différentes associations œuvrant auprès des personnes vivant à la rue ou dans des bidonvilles.

Bordeaux concentre à elle seule bon nombre de ces situations en sa qualité de ville centre et la Mairie est souvent questionnée sur la réponse qu'elle apporte à son niveau.

C'est pourquoi le dispositif de douches mobiles porté par la Croix Rouge Française nous a semblé répondre à cet enjeu.

Ce projet consiste en la transformation d'un camping-car, à l'instar de ce qui fonctionne à Paris avec le projet Mobil'douche. Ce véhicule pourra aller au-devant des publics ne fréquentant pas les lieux d'accueil de jour et, outre la douche, proposera également des kits d'hygiène, des vêtements de change et un espace d'écoute et de convivialité pouvant favoriser un lien avec des structures d'accompagnement.

La Croix Rouge ne sera pas la seule association à gérer cet équipement itinérant car elle coordonnera plusieurs structures de maraudes souhaitant contribuer à ce projet et qui pourront bénéficier du véhicule. Cela multipliera donc l'accès à l'hygiène pour davantage de public.

Le coût total du projet est de 70 000 €. La ville de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 10 000 € et la métropole pour le même montant. Le solde sera pris en charge par une fondation et les fonds propres de la Croix Rouge

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer la somme totale de 10 000 € à la Croix Rouge Française,
- à signer tout document lié à la présente délibération.

Le total de cette délibération s'élève à 10 000 € qui seront prélevés sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2019, fonction 520 compte 6226

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI